AMICALE des RIVERAINS

du PROJET BUSSO

AMICALE DES RIVERAINS DU PROJET BUSSO (ARPB)

A l'attention de Monsieur Laurent Baron
Maire du Pré St Gervais

Le Pré St Gervais, le 5 Octobre 2020

Monsieur le maire,
Cher Laurent,

Nous vous avons adressé un courrier fin janvier pour attirer votre attention sur les attentes de l'ARPB sur un certain nombre d'aspects du projet Busso : la hauteur des bâtiments, le nombre de logements et l'implantation précise du bâti.

Comme nous vous le disions dans cette lettre, le projet Cogedim affectera d'une façon significative un nombre non négligeable de logements du voisinage, en réduisant lumière, ensoleillement et vues. Par ailleurs, la hauteur des immeubles à l'angle des rues Colette Audry et Danton — de six étages dans la configuration actuellement envisagée — produira inévitablement une sensation d'enfermement voire d'écrasement dont nous pensons que le Pré Saint-Gervais, déjà très dense, devrait être épargné.

Nous avions pris bonne note du souhait de la mairie de réduire la hauteur de certains bâtiments et donc le nombre de logements. Vous nous avez confirmé ce souhait, cet été, lors d'une conversation informelle, et vous sentir partager nos réticences sur la question de la hauteur des bâtiments nous a évidemment rassurés. Cet hiver, vous avez demandé à Cogedim d'étudier diverses hypothèses, mais nous n'avons jamais été tenus informés de l'avancement de vos négociations. Où en êtes-vous ? Quelles ont été les réponses apportées par Cogedim ? Nous vous le répétons de la façon la plus catégorique : sans ce réaménagement, ce projet ne pourra voir le jour sans se heurter à une virulente opposition des riverains.

Pour mémoire, l'ARPB préconise de réduire de six à quatre étages deux bâtiments : celui à l'angle des rues Danton et Colette Audry, ainsi que celui qui lui fait suite rue Colette Audry. Les deux autres bâtiments (à la suite) conserveraient leur hauteur initiale de six et de huit étages, ce dernier, en retrait, ne nuisant à personne. Cela implique la suppression de quatorze logements.

Il pourrait être envisagé, si cette réduction de quatorze logements n'était pas acceptée par Cogedim, de réduire un peu la surface de la « forêt ». Trouvons un meilleur équilibre entre la nécessaire présence de la « forêt » au cœur de notre ville (c'est ce qui fait la force du projet

Cogedim, d'avoir réservé aux plantations une grande partie du terrain), et la surdensification du bâti à l'angle des rues Danton et Colette Audry.

Huit mois s'étant écoulés depuis l'envoi de notre dernier courrier, nous voudrions rencontrer Cogedim dans les plus brefs délais pour prendre connaissance de leurs propositions. Il est urgent de se mettre autour d'une table. Encore une fois, si aucune modification acceptable n'était envisagée par Codegim, l'opposition que suscite auprès des riverains le projet dans sa configuration actuelle ne manquerait pas de rapidement s'intensifier, prenant différentes formes. Cette opposition, dans le contexte actuel de rupture avec les usages du passé, chacun le sent bien, sera évidemment de plus en plus vive.

Dans l'attente d'une proposition de rendez-vous avec Cogedim,

Bien à vous,

Charles Amara et le bureau de l'Amicale ARPB

Copie :

Monsieur E. LETAILLEUR, Directeur du Développement ALTAREA COGEDIM
87, rue de Richelieu Paris